

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU SYNDICAL DU 11 AVRIL 2024

DEL-2024-98

L'An deux mille vingt-quatre, le 11 avril, à 13 heures 30, le BUREAU du Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie, dûment convoqué en date du 04/04/2024, s'est réuni 'Salle du Comité' du SYANE, sous la présidence de Monsieur Joël BAUD-GRASSET.

Etaient présents :

Mmes PARIS, TARAGON.

MM. AEBISCHER, BAUD-GRASSET, BOISIER, COUTIER, DAVIET, DESCHAMPS, HACQUIN, JACQUES, MATHIAN, RATSIMBA.

Avaient donné pouvoir :

MM. FRANCOIS, PEUGNIEZ.

Etaient absents ou excusés :

Mmes DALL'AGLIO, DETURCHE, MERMIER, WENDLING.

MM. BOUCHET, BOUVARD, CALLET, CHASSAGNE, DEAGE, GILLET, GUILLOTTE, GYSELINCK, OBERLI, STEYER.

Assistaient également à la réunion :

Mmes GIZARD, JAILLET, KHAY, PERRILLAT,

MM. CHALLEAT, GRANGE, LOUVEAU, SOULAS, VIVIAN : du SYANE.

Membres en exercice : 28

Présents : 12

Représentés par mandat : 2

Objet : SYAN'CHALEUR - COMMUNE DE GLIERES-VAL-DE-BORNE - TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT POUR L'ACCUEIL D'UNE CHAUDIERE BOIS + APPOINT FIOUL ET REALISATION D'UN RESEAU DE CHALEUR AU CENTRE-BOURG DU PETIT-BORNAND - MARCHES PUBLICS DE TRAVAUX

Rapport présenté par M. Patrice COUTIER.

Le SYANE dispose depuis 2017 de la compétence « création et exploitation d'un réseau public de chaleur ou de froid ». Ainsi, les communes peuvent transférer cette compétence au SYANE pour la réalisation de projets publics conformément à l'article L.2224-38 du Code Général des Collectivités Territoriales. Depuis sa création en 2018, la Régie Syan'Chaleur s'est vue confier la réalisation de 16 projets de réseaux publics de chaleur.

Une étude de faisabilité, pilotée par le SYANE en 2022 sur sollicitation de la commune de GLIERES-VAL-DE-BORNE, a confirmé l'intérêt d'un projet de réseau public de chaleur sur le Centre-Bourg du Petit Bornand. Ce projet vise l'alimentation en chaleur, à partir de la saison de chauffe 2024/2025, de bâtiments communaux, de logements privés et d'un programme de bâtiments neufs.

Le transfert de compétence sur la commune de GLIERES-VAL-DE-BORNE est intervenu, par délibérations concordantes de la commune de GLIERES-VAL-DE-BORNE et du SYANE, en décembre 2022. Le Comité syndical du 23 février 2023 a délibéré sur une gestion en régie de ce projet, avec Syan'Chaleur.

La maîtrise d'œuvre du projet a été confié au bureau d'études ELCIMAL.

Le projet de réseau public de chaleur en Centre-Bourg de la commune concernera le raccordement de 12 abonnés sur une longueur de réseau de 630 ml environ.

La chaufferie bois sera installée dans les murs du rez-de-chaussée du bâtiment d'un foyer rural. Elle abritera une chaudière bois déchiqueté d'une puissance bois d'environ 220 kW (fournie et posée dans le cadre d'un accord-cadre ayant pour objet l'achat groupé de chaudières bois) secourue par une chaudière fioul d'environ 450 kW.

Les besoins à satisfaire concernent :

- la réalisation du réseau public de chaleur et de froid sous domaine public,
- l'aménagement de la chaufferie, avec des travaux de second œuvre,
- la réalisation des équipements de production de chaleur d'appoint fioul, et travaux hydrauliques en chaufferie et sous-stations.

Chaque besoin donnera lieu à l'attribution d'un marché de travaux dans le cadre des lots séparés suivants :

N° marché	Caractéristiques des travaux	Estimatif € HT
ME 23252	Réhabilitation d'un bâtiment pour l'accueil d'une chaufferie bois + appoint fioul, comprenant les prestations : désamiantage, démolition - maçonnerie, charpente - zinguerie, serrurerie, flocage	115.500 € HT
ME 23253	Appoint fioul et travaux hydrauliques en chaufferie et sous-stations	319.300 € HT
ME 23254	Réseau de chaleur	448.341 € HT

L'aménagement de la chaufferie devrait être réalisé d'ici l'été 2024.

Le réseau de chaleur sera réalisé durant l'été 2024, et les travaux hydrauliques en chaufferie et sous-station devront être terminés d'ici le démarrage de la saison de chauffe 2024-2025.

Une consultation a été publiée par voie de procédure adaptée selon les articles R.2123-1 à R.2123-7 du Code de la commande publique.

- **Lot n°1** : « Réhabilitation d'un bâtiment pour l'accueil d'une chaufferie bois 6 appoint fioul, comprenant les prestations désamiantage, démolition - maçonnerie, charpente - zinguerie, serrurerie, flocage ».
- **Lot n°2** : « Appoint fioul et travaux hydrauliques en chaufferie et sous-stations ».
- **Lot n°3** : « Réseau de chaleur ».

Suite à cette mise en concurrence, l'entité adjudicatrice a retenu les meilleures offres au regard des critères du règlement de consultation :

- **Lot n°1** : L'entreprise MONTESSUIT ET FILS pour un montant de 112.600,00 € HT.
- **Lot n°2** : L'entreprise BLAMPEY SAS pour un montant de 349.730,54 € HT (dont partie à BC de 30.000 € HT maxi).
- **Lot n°3** : Le groupement d'entreprises ISOPLUS/CECCON BTP pour un montant de 463.048,63 € HT (dont partie à BC de 45.000 € HT maxi).

Les membres du Bureau sont invités :

1. à approuver l'attribution des trois marchés de travaux,
2. à autoriser le Président à signer les trois marchés de travaux,
3. à autoriser le Président à signer les ordres de service et les bons de commandes relatifs aux marchés.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,

Joël BAUD-GRASSET.

Syane
ENERGIES & NUMÉRIQUE